

Tribunes publiées dans le Journal n°164



Bénédicte Lefèvre

Majorité municipale

Au nom de la majorité municipale

Alors qu'une vague de chaleur très précoce s'est installée sur une grande partie du pays, avec des températures pouvant dépasser les 40°C, la municipalité renouvelle son plan canicule en partenariat avec le Centre communal d'action sociale (CCAS). Il s'étalera du 1er juin au 15 septembre. Chaque année, la Ville propose en effet aux Blanc-Mesnilois isolés ou vulnérables, notamment aux seniors de plus de 65 ans ou aux personnes en situation de handicap, de s'inscrire sur le registre des personnes susceptibles d'être affectées par les fortes chaleurs. Les inscriptions peuvent se faire sur place, au nouveau Pôle administratif Victor-Hugo (76 rue Victor-Hugo), ou par téléphone au 01 48 67 63 63. Grâce à cette démarche volontaire, les services sanitaires et sociaux de la Ville peuvent rapidement prendre contact avec les personnes fragiles en cas de déclenchement du plan d'alerte canicule par le préfet. En cas d'alerte de niveau 3, la Ville prévoit également la mise à disposition de lieux climatisés pour les administrés les plus vulnérables, notamment le cinéma Louis-Daquin ou la médiathèque Édouard-Glissant. La piscine municipale permet elle aussi de se rafraîchir tout en passant un agréable moment. Jusqu'à 400 Blanc-Mesnilois sont concernés chaque année par le plan canicule, qui mobilise une équipe de huit personnes au CCAS, réalisant des astreintes le soir et le week-end, pour un service public en continu. En cas de besoin, la police municipale peut également intervenir en renfort. La Ville veille au confort, à la santé et à la sécurité de tous les Blanc-Mesnilois, notamment pendant cette période estivale. Ainsi, le dispositif « Voisins vigilants » et l'opération « Tranquillité vacances » se poursuivent également cette année, afin de garantir à tous un été serein.



Didier Mignot

« Blanc-Mesnil à venir »

Président du groupe Blanc-Mesnil à venir

«Blanc-Mesnil jardin, golf, élégant, champêtre... » la campagne de communication de la ville relève plus de la méthode Coué que d'un sens aigu des réalités vécues par les Blanc-Mesnilois. Le « jardin » nous montre une belle grille ouverte sur le parc urbain, mais cette grille est toujours fermée ! Le « golf » et son club house ont conduit à supprimer une entrée du parc, sans oublier la privatisation larvée de la ferme Pasquier pour accueillir une « académie du sport ». Le parc fait l'objet d'une bétonisation outrancière sur ses franges qui a fait déjà tomber de nombreux arbres. Quant à « l'élégance », c'est certes une affaire de goût mais elle est en l'occurrence synonyme de densification extrême. Dire que le maire-sénateur-président nous disait avant les élections municipales qu'il allait « lever le pied » sur les constructions... Côté développement durable on est guère mieux loti. Les espaces verts des innombrables copropriétés en construction reposent en fait sur une profondeur de terre de quelques dizaines de cm, ce qui n'augure rien de bon en matière de durabilité des plantations. Passons sur les milliers de voitures supplémentaires, l'absence d'aménagement pour les circulations douces et une grosse interrogation sur les équipements publics nécessaires pour accueillir au moins 20 000 habitants de plus. A ce propos, il serait bon que la municipalité réserve des surfaces foncières pour accueillir un sixième collège par exemple. Un collège public bien sûr...

Contact : bmavenir@gmail.com